



Composition du dossier d'enquête publique

1. Notice de présentation
2. Evaluation environnementale
3. Pièce modifiée - OAP du Triangle de Gonesse
4. Arrêté n° 153.2023 du 19 avril 2023 prescrivant la modification n° 4 du PLU
5. Délibération du Conseil Municipal n° 05.15.2023 en date du 22 mai 2023 précisant les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation
6. Arrêté n° 215.2023 du 02 juin 2023 complétant les modalités de la concertation
7. Avis n° MRAe AKIF-2023-082 de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) du 29 juin 2023 concluant à la nécessité d'une évaluation environnementale de la modification n° 4 du PLU
8. Délibération du Conseil Municipal n° 11.06.2023 en date du 06 novembre 2023 tirant le bilan de la concertation de la procédure de modification
9. Bilan de la concertation
10. Avis des Personnes Publiques Associées et de la MRAe
 - a. Avis de l'ARS
 - b. Avis de la chambre d'Agriculture
 - c. Avis de la Direction des Territoires et de l'Habitat du Val d'Oise
 - d. Avis du SAGE Croult Enghien Vieille Mer
 - e. Avis de la Société des Grands Projets
 - f. Avis de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat
 - g. Avis de la DGAC
 - h. Avis de la Préfecture du Val d'Oise
 - i. Avis n° MRAe APPIF-2024-120 de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) du 16.10.2024 sur le dossier de modification
11. Mémoire en réponse à l'avis de la MRAe
12. Publications presse, Publication internet, Photographies des affiches